



LE MOT DU MAIRE

Ce timide printemps où le soleil joue à cache-cache avec les nuages ne doit pas nous empêcher d'espérer en des journées plus douces.

Cela n'affecte, en tout cas, aucunement le dynamisme de l'équipe municipale.

La deuxième édition du salon des vins est venue confirmer notre volonté d'animer la commune et d'offrir aux habitants des occasions de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Avec plus de 1300 entrées, soit environ 30 % de plus qu'en 2023, notre objectif a été largement atteint.

Mais, par-delà les chiffres, les retours des visiteurs sont une grande source de satisfaction.

Même si nous ne sommes pas adeptes de l'autocongratulation, nous entendons avec un sincère sentiment de satisfaction les remarques toutes simples nous disant à quel point les gens ont passé un agréable moment lors de leur passage sur notre manifestation.

N'oublions pas, puisqu'ils sont au cœur de ce succès, de souligner l'attitude des vignerons et leurs remerciements concernant l'hospitalité lumichonne. Enfin je me permets d'ajouter un grand merci

à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation.

En ce mois d'avril, le vote du budget communal est une sorte de classique printanier. Je n'entrerai pas ici dans le détail des chiffres (ils seront au menu d'une prochaine édition).

Toutefois, en avant-première, je peux dévoiler dès maintenant quelques lignes qui structureront l'exercice 2024.

Ainsi, la seconde tranche des travaux de sécurisation de la Route Départementale 33 sera entamée et menée à son terme. Elle concernera l'aménagement d'une portion d'environ un kilomètre depuis le lieu-dit Le Globe jusqu'au niveau de la bretelle de sortie de l'autoroute, face à l'entreprise ACPM.

D'autre part, pour notre église qui, rappelons-le, fait partie du patrimoine communal, il est plus que temps d'en rénover l'aspect et, bien évidemment, en assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite. Dès cet été, des travaux seront entrepris à cet effet pour un bénéfice esthétique et fonctionnel très attendu.

Enfin, vous connaissez notre souhait de contrôler au mieux

nos dépenses liées au coût de l'énergie. Dans ce but, nous allons prochainement procéder au remplacement de près de 80 luminaires sur le territoire du village. Ces installations seront équipées de LED beaucoup plus économes que les précédents dispositifs.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de cette nouvelle Gazette Lumichonne et, comme d'habitude, vous inviter à nous rencontrer chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Olivier PETITFRERE

SOMMAIRE

- P. 1 Le mot du Maire
- P. 2 Réservez vos dates ! Services à Lumes
- P. 3 Elections européennes Informations diverses
- P. 4-6 Coupures de presse
- P. 7-9 Vieux Lumes
- P. 10 Associations
- P. 11 Micro crèche
- P. 12 Informations diverses

RESERVEZ VOS DATES !



vous informe des prochaines manifestations à venir dans votre commune :

- **BROCANTE** le dimanche 5 mai dans les rues : Madoulet - Pont et Puits
- **FETE PATRONALE** les 6 - 7 et 8 juillet dans le centre du village
- **FETE CHAMPETRE** le 13 juillet au stade Jean-Pierre FREROT
- **SOIREE THEATRALE** le 6 septembre à la salle des fêtes

SERVICES À LUMES

Les commerces de Lumes : modification / ajout

ENTREPRISES LUMICHONNES	SPECIALITE	ADRESSE	CONTACT
GRUET Céline	Esthéticienne et prothésiste ongulaire à domicile	10 Bis Rue du Puits	06.77.85.06.36
MARCZAK Emilie	BSKimmobilier	10 Rue des Sittelles	06.73.36.18.13

AGENCE POSTALE COMMUNALE



Une agence postale communale est à votre service du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 dans les locaux du secrétariat de la mairie.



La boîte aux lettres qui était à la mairie (à côté du cabinet infirmier) a été déplacée.

Elle est maintenant à l'entrée du parc du château, ce qui vous permet de stationner sur la place, face à la mairie.



Le 09 juin 2024, auront lieu les prochaines élections européennes afin d'élire les représentants de la France au Parlement européen.

Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00 à la Salle des Fêtes de LUMES (entrée Rue de l'Église)



Pour voter, se munir de la carte d'électeur et d'une pièce d'identité.



Pour les nouveaux inscrits, les cartes électorales seront distribuées quelques jours avant le scrutin. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 03 mai 2024.



Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni :

- > d'un justificatif d'identité
- > d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr



Par Internet :

en vous rendant sur service-public.fr

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ?
votiez aux prochaines élections en France

Accédez directement aux démarches

Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales



ou sur service-public.fr

NUISANCES SONORES HORAIRES A RESPECTER



	LUNDI au VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h00 – 20h00	8h00 – 19h00	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Appareils sonores de protection des cultures (sans excéder une période de 3 semaines)	7h00 – 21h00	8h00 – 21h00	8h00 – 10h00 18h00 – 20h00
Appareils de bricolage, de jardinage...	8h30 – 12h00 13h30 – 19h00	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00	10h00 – 12h00

LA COMMUNE MET A VOTRE DISPOSITION :



Pour vos travaux :
des bennes (facturées 50 €) déposées devant votre domicile. Les bennes seront bien sûr triées et ne concernent que les gravats ou les déchets verts.



Pour vos réceptions :
des tables et des bancs de brasserie (service gratuit).

Renseignements auprès du secrétariat de mairie.

DENSEZ À DÉSHERBER DEVANT CHEZ VOUS ...

Concernant les trottoirs, cet entretien incombe aux riverains à qui il est demandé de désherber devant chez eux, sur toute la longueur de la façade et jusqu'au caniveau, et ce, que vous soyez propriétaire ou locataire.
Alors, participez à une ville plus propre : sortez vos binettes !

ECOPATURAGE

Le parc du château est ouvert à la population tous les jours de 11h00 à 18h00.



Des travaux d'ampleur pour réduire la vitesse au cœur du village

LUMES Depuis plusieurs semaines, des travaux sont en cours dans la commune. La municipalité a lancé son projet de sécurisation de la traversée de ville en août dernier et le chantier doit encore durer jusqu'en décembre.



DAUTRES TRAVAUX À VENIR

La commune de Lumes prévoit la mise en œuvre de travaux de sécurisation de la traversée de ville en 2024. « On relance un appel d'offres pour la future entrée de village de la bretelle de l'A34 jusqu'à l'entrée du Globe. Et en 2025, nous poursuivons du début à la fin du globe. Il y aura également la création d'un rond-point à l'entrée du village en reformant la RD 33 et la RD 5A remontant à Viniereau-Court ». Des travaux d'ores et déjà préparés, en raison de la proximité avec l'autoroute. A noter également que le Conseil départemental accueillera aussi une réflexion des élus en 2024.

nement, des feux lumineux aux passages piétons », et sera développé « un aménagement paysager ». Des places de stationnement sont enfin créées, et un panneau d'agglomération a été déplacé pour intégrer le panneau de la Barre à la zone 30 km/h.

LA COMMUNE FAIT À L'INNOVATION

Le budget de cette première tranche de travaux à Lumes est de 510 183 euros HT, selon la commune. « Surtout, c'est un investissement qui nous permet de nous préparer à l'après-Covid, le montant est de 380 000 euros, pour des travaux de sécurisation de la route pour espérer de faire ralentir la vitesse des véhicules qui traversent le village », poursuit l'édile. Dans ses ambitions, la commune a eu une première : « On crée des trottoirs, des passages piétons, un surélevage des passages piétons quand l'éclairage public est en fonctionnement et du marquage au sol sur une bande cyclable. On a beaucoup restreint la largeur de la

route pour espérer de faire ralentir la vitesse des véhicules qui traversent le village », poursuit l'édile. Dans ses ambitions, la commune a eu une première : « On crée des trottoirs, des passages piétons, un surélevage des passages piétons quand l'éclairage public est en fonctionnement et du marquage au sol sur une bande cyclable. On a beaucoup restreint la largeur de la

est un problème bien connu dans bon nombre de communes ardennaises. Les longues traversées de village sont souvent pour les automobilistes un appel à appuyer sur la pédale. C'est un tort contre lequel nous nous battons. C'est le cas à Lumes. Depuis août dernier, la commune a lancé des travaux pour sécuriser son entrée de ville. Un chantier majeur, comme l'explique le maire, Olivier Peitrière : « C'est le projet du mandat, formule-Gil. A terme, dans 5 ans environ, nous voudrions faire passer l'entrée de la traversée du village ».

« L'objectif est de contraindre à réduire la vitesse »
Jean-Pol Ledocq, conseiller municipal

Chantier majeur, parce que la traversée représente tout de même 4 kilomètres. Comme Rome ne s'est pas faite en un jour, le maire de Lumes lance ce chantier par tranches. La première concerne la traversée de la zone 30 km/h côté Nouveau-sur-Meuse. « On est parti du constat que les voitures ralentent trop vite à Lumes. Cela s'explique en partie par la longueur de la traversée du village, et des zones de ligne droite. Notre ambition a été attirer par plusieurs fois la vitesse des véhicules qui traversent le village », poursuit l'édile. Dans ses ambitions, la commune a eu une première : « On crée des trottoirs, des passages piétons, un surélevage des passages piétons quand l'éclairage public est en fonctionnement et du marquage au sol sur une bande cyclable. On a beaucoup restreint la largeur de la

Plus d'excuses pour ne pas trier au cimetière

LUMES Au cimetière, tout est désormais mis en place pour que les déchets soient triés, voire réutilisés. La commune a été accompagnée par Valodéa.

De notre correspondante **NATHALIE MOGLIA**

À la demande des habitants sensibles au tri des déchets au cimetière et avec la volonté d'Éric Derégard, adjoint au maire dédiée au cadre de vie et au développement durable d'engager une démarche de tri et de valorisation pour la commune, Julie Huynh, chargée de mission biodéchets de Valodéa, est intervenue sur Lumes pour accompagner la commune en termes de diagnostic et de préconisations. Depuis mars 2023, elle s'est rendue plusieurs fois au cimetière afin de suivre et d'analyser les pratiques de tri des déchets, ce qui a permis d'apporter des conseils personnalisés à la commune concernant la gestion du compostage et du tri au cimetière.



Éric Derégard, adjoint au maire, se dit satisfait de l'investissement de Valodéa au cimetière.

Des bacs de tri, un composteur et un espace de récup sont à la disposition des visiteurs

Une signalétique adaptée a ainsi été élaborée et mise en place, afin que les usagers puissent adopter les bons gestes de tri et de réduction des déchets. Ces visuels ont été testés au mois de juillet, accompagnés

de la mise en place d'un bac de tri et d'un composteur par les services techniques de la commune. Désormais la plupart des déchets peuvent être recyclés. Les biodéchets collectés sont ensuite valorisés sur une plateforme de compostage. Enfin, le nouvel espace de « récup »,

a été conçu, afin de pouvoir réutiliser les contenants encore en bon état, par exemple : papiers, pots et jardinières en plastique ou terre conductible sur les nombreuses communes du département ardennais ».

BIKE AND RUN CHAMPIONNATS DES ARDENNES

Antoine et Chartier étaient les plus forts

L'association Festi Lumes et la commune, représentés par toute une équipe de bénévoles, ont mis les petits plats dans les grands pour proposer de beaux championnats des Ardennes, à l'issue desquels Frédéric Antoine et Alan Chartier (Charleville Triathlon Ardennes) ont tiré les marrons du feu sur une terre gelée et enneigée.

DES RÉSULTATS ATTENDUS

« Nous avons eu cette chance que le gel soit encore présent, c'était le terrain parfait. Même s'il était glissant et enneigé, il était praticable », précisait Alain Chartier, lauréat et cheville ouvrière du rendez-vous lumichon. Derrière, Camus et Quetier, longtemps à la lutte avec Barbrière et Marcaret (Rethel Courir) pour le titre vé-

térans, sont sortis vainqueurs de leur confrontation, en prenant le meilleur sur leurs adversaires lors de l'ultime circonvolution. Chez les mixtes, Zoé Brunton et Florian Boutin (CTA) ont poursuivi leur règne sans partage, en s'offrant le titre devant Laurence Buffet et Sébastien Quetier (CTA). Même conclusion chez les féminines, avec un nouveau succès de la paire Lætitia Charlier - Amélie De Amorin (CTA), devant Carine Ducoffre et Laetitia Lambert.

De notre correspondant **EDDY COLMARI**

POLITIQUE

Multiplier les aménagements

LUMES Le maire Olivier Petitfrère a présenté ses objectifs pour l'année 2024, notamment en termes d'aménagements. Église, stationnement... la commune va se métamorphoser.

De notre correspondante
NATHALIE MOGLIA

Le maire Olivier Petitfrère accompagné de son conseil municipal a présenté ses vœux devant une assemblée de Lumichons, artisans, commerçants, enseignants, représentants des associations et des élus du secteur. L'année 2023 marque la moitié du mandat, Olivier Petitfrère a donc dressé un bilan des projets déjà accomplis. Maintenant place à 2024. La se-

conde tranche des travaux de sécurisation de la RD33 concernera le secteur de l'entrée de Lumes par la route de Mézères.

"Si chacun à un moment se dit je suis bien à Lumes, cela vaut tous les efforts de nos efforts !"

Olivier Petitfrère, maire de Lumes

Les façades de la crèche et de l'église se verront restaurées et

cette dernière bénéficiera d'un nouvel accès pour personnes à mobilité réduite. À noter qu'une réflexion va être portée sur le stationnement afin d'harmoniser et rationaliser la cohabitation entre piétons, vélos et véhicules. Par ailleurs des questions restent en suspens : l'évolution du traitement des ordures ménagères, et le devenir de la déchetterie locale.

L'IMPLANTATION DE L'ENTREPRISE GALLO REJETÉE

De même, le conseil municipal attentif a émis un avis défavorable à la possible implantation de l'entreprise Gallo spécialisée dans le recyclage des métaux sur la zone d'activité d'Ardenne Métropole de Lumes. À propos de l'installation d'une ferme solaire sur le territoire, le projet est au stade d'étude.

Enfin l'équipe municipale travaille en collaboration avec des partenaires pour l'aménagement d'un réseau de sentiers permanents sur le domaine des ballastières, qui se-



Depuis 2023, l'éco-pâturage cohabite désormais avec les nouveaux aménagements du parc du château.

ra une très belle vitrine de la biodiversité. Le maire insisté : « On dit ce que l'on fait et on fait ce que l'on

dit ! Et si chacun à un moment se dit je suis bien à Lumes, cela vaut tous les efforts de nos efforts ! »

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES CONFIRMÉES

La cérémonie des vœux a été l'occasion pour le maire, Olivier Petitfrère, de délivrer un bilan énergétique et l'intérêt des différents aménagements pour lutter contre le prix de l'énergie comme la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes, l'extinction de l'éclairage public et la suppression des illuminations de Noël. Pour le maire : « Sans une saine gestion, tous les projets de l'année dernière auraient pu se transformer en échecs coûteux. C'est ainsi que le coût global de ces réalisations de plus de 2 millions a pu être financé sans emprunt, ni augmentation des taux d'imposition, et surtout grâce au recours à un maximum de subventions. »

Le Salon des vins et produits du terroir, c'est ce week-end

LUMES Le salon des vins et produits du terroir a lieu jusqu'au dimanche 10 mars à la salle des sports. 21 vigneron et 15 producteurs attendent les visiteurs.



Un week-end de dégustation et de convivialité est proposé par Festi-Lumes.

Le salon des vins et produits du terroir 2024, organisé par Festi-Lumes, se déroule ce week-end du 09 et 10 mars, aux horaires suivants : le samedi de 10 heures à 20 heures et le dimanche de 10 heures à 18 heures. Dans cette nouvelle édition est annoncée d'ores et déjà la venue de nombreux exposants, dont 21 vigneron et 15 producteurs du terroir, dans un format qui se veut aussi un beau moment de découverte et de convivialité partagé par tous.

DES ANIMATIONS MUSICALES EN PRIME

Le volet animation s'enrichit avec des nouveautés, dont la venue de l'animatrice Cathy Mutis qui mènera

L'ambiance tout au long du week-end et côté musical, Dominique Musset d'Air2Rien se produira le samedi et Retro-émotion présentera trois séquences musicales sur le dimanche.

Des séances de dégustation à l'aveugle sont au programme

Les séances de dégustation à l'aveugle constitueront à n'en pas douter des temps forts du programme à ne pas manquer pour les connaisseurs, ils auront lieu le samedi à 14 heures puis à 17 heures ainsi que le dimanche à 14 heures puis à 16 h 30 (la participation est gratuite).

Dans ces épreuves, les concurrents devront identifier la région, le cépage, le millésime, le producteur et l'appellation et se départager avec un point joker. Des tombolas sont proposées tout au long du week-end avec cinq tirages permettant de gagner des paniers de produits viticoles et du terroir. Enfin l'organisation indique la mise à disposition d'un coin enfants, d'une restauration étoffée comprenant de nombreuses spécialités culinaires à déguster sur place.

Le salon se déroule à la salle des sports (Cosec de Lumes), l'entrée est fixée à 4 euros par jour ou 6 euros pour le week-end complet, un verre de dégustation est offert.

Nouveau salon des produits du terroir en préparation

LUMES Le nouveau salon des vins et produits du terroir se tiendra les 9 et 10 mars prochains. Lévénelement rassemblera les acteurs du vin et des produits locaux.

De notre correspondante
NATHALIE MUGLIA

Fort du succès du premier salon en 2023, la nouvelle édition 2024 sera très attendue du public. Il se déroulera du 9 au 10 mars prochain, aux horaires suivants : le samedi de 10 heures à 20 heures et le dimanche de 10 heures à 18 heures.

Festi-Lumes se mobilise donc activement à la préparation de l'événement, une réunion des acteurs et bénévoles s'est tenue le 6 février afin de mettre la dernière main aux préparatifs et aussi clarifier le rôle de chacun concernant la gestion des vestiaires, des entrées, la tenue de la buvette, du stand huîtres et escargots ainsi que de l'hébergement. L'organisation se félicite aussi du nombre croissant d'exposants et des partenaires sur cette opération qui accueillera 21 vigneronnes et 15 producteurs du terroir.

En outre, le salon bénéficiera d'une couverture des médias Radio8 et RVM, d'une information régulière via sa page facebook et le site internet de la commune.

Des tombolas seront proposées tout au long du week-end avec cinq tirages

Côté animations le programme se dévoile avec des nouveautés : l'animatrice Cathy Mutis mènera l'ambiance sur le stand cocktail tout au long du week-end. Côté musical, Dominique Musset d'Air2Rien se produira le samedi et Retro-émotion présentera trois



PENDANT

Le salon des vins et produits du terroir rencontre un succès croissant. Nathalie Muglia

séquences musicales le dimanche. D'autres moments captivants de détente sont prévus avec quatre séances d'épreuves de dégustation à l'aveugle : le samedi 14 heures puis à 17 heures et le dimanche à 14 heures puis à 16 h 30 (participation gratuite), qui permettront de remporter un lot, les concurrents devront se départager en identifiant la région, le cépage, le millésime, le producteur et l'appellation et répondre à un point joker.

Enfin des tombolas seront proposées tout au long du week-end avec cinq tirages permettant de gagner des paniers de produits viticoles et du terroir. Cette année un coin enfant sera mis à disposition ainsi qu'une petite restauration (charcuterie, tissot, cacasse à cul nu, pizza, fromages, huîtres, escargots, bouillabaisse...).

Ce salon se déroulera à la salle des sports de Lumes pour une entrée à 4 euros par jour ou 6 euros le week-end avec un verre de dégustation offert.

Le public a coulé à flots au salon des vins et produits du terroir



APRES

Moment de dégustation avec un verre de Chablis en main.

LUMES

L'événement est désormais ancré dans les rendez-vous attendus de Lumes. En amont de ce nouveau salon des vins et produits du terroir, Guillaume Malherbe organisateur et coordonnateur de l'événement au sein du comité Festi-Lumes, précise les contours de cette édition qui vise à satisfaire les papilles des visiteurs. Dans sa mouture 2024, ce salon accueille 21 viticulteurs et 14 producteurs du terroir. Les produits et régions sont largement représentés dans leur diversité. « Sur ce salon on trouve notamment pratiquement la totalité des viticulteurs du terroir, vins du Sud-ouest, de Loire, Provence,

NOUVEAUX RESTAURATEURS

« Nous avons un petit déficit en matière de restauration sur place, ce qui a été comblé avec de nouveaux restaurateurs, dont un rôtisseur-charcutier. Nous avons aussi la présence de quatre nouveaux vigneronnes et la venue d'une préparatrice de cocktails à base de vins pour une nouvelle expérience de dégustation. » Abordé

lors de la première journée du salon Guillaume Malherbe, se dit satisfait de la fréquentation et des retours positifs des participants. Les dégustations à l'aveugle et challenges pour les connaisseurs, qui doivent identifier le cépage, le millésime ont particulièrement plu.

Au terme de ce week-end, Guillaume Malherbe, se déclare satisfait de la participation croissante du public et d'une fréquentation remarquable sur le dimanche, jour de sortie traditionnelle. L'édition 2024 a également validée par les exposants qui ont apprécié la qualité de l'accueil et de l'hébergement sur place et une ambiance particulièrement chaleureuse. ■

LES COMMERCES DE PROXIMITE

Afin de subvenir à ses besoins quotidiens, notamment en matière d'alimentation, il est presque obligatoire aujourd'hui de se déplacer à l'extérieur du village. Ces déplacements n'ont toutefois pas toujours été nécessaires. En effet, de nombreux commerces de proximité se sont implantés à Lumes et ont offert aux habitants un certain confort. Nous proposons donc ici de retracer leur histoire.

Nous pouvons d'abord aborder les plus vieux commerces connus dans la commune : les café-restaurants. Ces derniers ont atteint un nombre maximum de huit dans les années 1920.

Pour ne citer que les mieux documentés, on retrouve le café de la Halte, en face de l'arrêt du train, tenu par Alcide Billy puis par sa fille entre 1900 et 1968. Par ailleurs, cet établissement proposait aussi de louer occasionnellement des chambres et offrait des services de cordonnerie et de couture.



Carte postale du café de la Halte dans les années 1910



Photographie du café Pierret dans les années 1910

On retrouve également le café Pierret situé au centre du village. Celui-ci offre également des services de plafonneur, l'équivalent aujourd'hui d'un plâtrier. Il accueille de nombreux habitants jusqu'à la fin des années 1920.

Enfin on retrouve le café Dauchy. Ce dernier est le plus vieux du village et est encore en activité. En effet, il s'agit de l'actuel « Café des Sports » en face de la boulangerie. Ouvert dans les années 1880 par Isidore Emile, il constitue donc un témoin particulier du passé de la commune.



Carte postale du café Dauchy dans les années 1900



Cliché de la famille Denis vers 1930

Dans un second temps il est intéressant d'évoquer les boucheries et les épiceries qui se sont implantées sur le territoire de la commune. Lumes a donc connu trois bouchers. Emile Gingembre est le premier à s'installer ici et exerce entre 1917 et 1954. Plus ou moins dans le même temps, un second boucher a offert ses services dans une maison détruite par la construction de l'autoroute. Enfin la dernière boucherie de Lumes a été tenue par Emile Denis dès 1933. C'est ensuite son fils Jean-Claude qui reprend l'activité jusqu'à sa retraite en 1990.

Du côté des épiceries, la commune a connu l'implantation d'une première enseigne en 1913. Il s'agit des « Docks ardennais » édifié par Edmond Billy et géré par M. Croisbien. Située au centre du village, l'épicerie cesse son activité en 1965. Toutefois, dans le même temps, deux autres enseignes ont ouvert sur la commune. On retrouve donc « les coopérateurs de Lorraine » ouverts à la fin des années 1910 par Jeannine Nonnon. Celle-ci est située à proximité du croisement de la rue Madoulet et ferme ses portes en 1975. Enfin il est obligatoire de citer « l'Ardennaise » accolée à la boulangerie. Elle est d'abord gérée en 1920 par la fille du boulanger Léone Michaux. Ce commerce fournit aux habitants de nombreux produits de la vie quotidienne jusqu'en 1984. Elle est donc la dernière à fermer à Lumes.



Photographie des nouveaux propriétaires Lecomte dans les années 1930

Enfin il convient d'aborder la boulangerie de Lumes.

Celle-ci est implantée dans la commune dès le début des années 1900 et est tenue par Jules Michaux.

La boulangerie change toutefois de propriétaire en 1924.

C'est alors la famille Millet qui assure son fonctionnement jusque 1954.

Dès lors les boulangers se succèdent : M. Trésonne, M. et Mme Deschamp, M. et Mme Guilpain, Mr Rohaut et M. et Mme Gouriez.

Enfin c'est en 1997 que les propriétaires actuels, la famille Bonotti, rachète la boulangerie. Toujours maintenue en activité aujourd'hui, elle représente, avec le salon de coiffure ouvert en 2006, le dernier commerce de proximité.



Cliché de la famille Michaux en 1909



Cliché de la famille Millet en 1951

Textes de Pierre et Nicolas BILLY

LE MOT DES PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

Monsieur Claude POTET
Président de la Section
UNC de Lumes / Vivier au Court
40 Allée des Lauriers
08440 – LUMES
Portable : 06.79.30.52.48.
Mail : claudepotet@free.fr



Planning des cérémonies patriotiques de la section jusqu'au 15 Juillet 2024

- Dimanche 7 Avril à 10h30 à Aiglemont : AG des Marins Ardennais.
- Dimanche 28 Avril : Journée des Déportés dans les communes de Vivier au Court, Villers Semeuse et Lumes.
- Mercredi 8 Mai : commémoration de la victoire en 1945 à Vivier au Court, Villers Semeuse et Lumes.
- Jeudi 13 Juin : cérémonie à Revin dans les Bois des Manises.
- Mardi 18 Juin : Appel du Général De Gaulle à Vivier au Court, Villers Semeuse et Lumes.
- Samedi 22 Juin : Congrès Départemental UNC sur Renwez et aux Vieilles Forges.
- Dimanche 14 Juillet : Fête Nationale à Lumes, Vivier au Court, Villers Semeuse et Fort des Ayvelles.

Voilà un planning bien chargé sans noter le déplacement de notre drapeau ponctuellement pour rendre un hommage lors du décès d'anciens combattants.

La section lance un appel à tous ceux qui veulent nous rejoindre car les rangs diminuent fortement avec l'âge.
Alors n'hésitez pas à contacter le président, Claude POTET.



LA BOULE LUMICHONNE PROGRAMME 2024

RDV au Stade J-P FREROT

Lundi 8 Juillet (Fête du village)
Samedi 13 Juillet (Journée champêtre)
Samedi 20 Juillet
Samedi 27 Juillet

En doublette formée – 10€/équipe - mises +30%
13h30 début des inscriptions - 14h30 jet du but

Journée spéciale pétanque : samedi 1^{er} juin
réservée aux lumichons, aux adhérents de
la Boule ainsi qu'à leurs invités.
Toutes les informations vous seront
données ultérieurement.

GERNELLE
ARDENNES / FRANCE

**25^e RANDONNÉE POPULAIRE
INTERNATIONALE**
7, 10, 15 ET 20 km



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté N°012156 du 2 août 2001

Internet : <http://www.ffsp.fr>

E-mail : contact@ffsp.fr

[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

Structure de 11 places : ambiance familiale, professionnelles diplômées, bienveillance, ateliers d'éveil, découvertes...

Située 5 rue de l'Eglise 08440 LUMES

Ouverte du lundi au vendredi

avec possibilité d'ouverture de 7h00 à 19h30

Renseignements et préinscriptions en ligne : www.micro-creches.fr

ou gérante au 06 37 12 53 14

Toute l'année, selon les disponibilités, la micro-crèche accueille 11 enfants chaque jour, de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école. L'équipe est composée de professionnelles diplômées qui se forment aux signes associés à la parole, à la bienveillance et à différentes formations durant toute l'année.

Chaque année, l'équipe choisit un thème que nous proposons de septembre à août aux enfants à travers divers ateliers. Pour l'année 2024 nous avons choisi les animaux à partir d'objets recyclés, nous proposons des ateliers peinture, collage, culinaire, musique, psychomoteur ...



Une salle détente

Aide à s'apaiser, se reposer, se canaliser



Atelier de transvasement,
Peinture, Collage...

C'est à travers l'expérience
qu'on apprend, découvre des
différentes sensations, qu'on
crée, imagine...



Un calendrier a été mis en place afin de permettre aux parents de venir partager un moment au sein de notre structure avec leur enfant ainsi que des journées spéciales sur un thème (journée de Noël, halloween, carnaval, pyjama...)

Nous avons mis en place une collaboration avec la bibliothèque de Lumes. Nathalie vient nous raconter des histoires adaptées aux tout-petits, parfois avec l'aide de Daniele, environ 2 fois par mois. Elle nous renouvelle aussi les livres empruntés.

Au plaisir de vous croiser peut-être dans les rues de Lumes lors d'une de nos promenades sur la voie verte, ou ailleurs...

PLANTATIONS DANS LE PARC DU CHATEAU



10 arbres (5 tilleuls et 5 acers) ont été plantés dans le parc du château afin d'offrir aux visiteurs, dans quelques temps, un coin d'ombre.

Merci à Monsieur Pierre NOE pour ses conseils.

RESTES ALIMENTAIRES DE LA CANTINE SCOLAIRE



Si vous avez des poules et si vous êtes intéressés pour récupérer des restes de la cantine, contactez le secrétariat de la mairie.



Accompagnés du corps enseignant, des élus et des membres du milieu associatif lumichon, les enfants des écoles de Lumes participeront à l'opération nettoyage de printemps dans les rues et chemins de la commune le vendredi 17 mai de 13h45 à 15h45.

Ce rassemblement sera suivi d'un goûter offert par la municipalité.

PERMANENCES D'ÉLUS



Dorénavant, la permanence des élus se déroulera chaque premier mardi du mois de 18h30 à 19h30 à la mairie.
Prochaine permanence le mardi 07 mai.



A la demande de sa famille, nous vous informons du décès de Madame Arlette MUNCH, survenu le 05 décembre 2023 à Charleville-Mézières.
La commune n'a reçu aucune information administrative du décès.

AVOS PLUMES ...

Vous avez des remarques, des suggestions, vous voulez prendre la parole ... Laissez vos écrits au secrétariat de la mairie et nous les publierons (bien-sûr pas d'attaque personnelle ni d'injures).

COMMUNICATION

Des informations en temps réel sont également diffusées sur le panneau lumineux et notre site Internet : www.lumes.fr

DECHETTERIE (HORAIRES ETE AU 05/04)

Lundi : 9h00 à 12h00
Mercredi : 14h00 à 17h00
Samedi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 03.24.37.26.68
E-mail : bibli.lumes08440@orange.fr
f : Bibliothèque de Lumes

Ouverture du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00 & samedi de 9h00 à 12h00

ECOLE

Téléphone « MATERNELLE » : 03.24.58.01.68
Téléphone « PRIMAIRE » : 03.24.58.13.64

ALSH - CLSH DE LUMES

Téléphone : 07.85.28.15.75
E-mail : aldelumes@gmail.com



MAIRIE DE LUMES

Téléphone : 03.24.37.70.40
E-mail : mairie.lumes@wanadoo.fr
Site : www.lumes.fr
Horaires d'ouverture au public des bureaux de la mairie et de l'Agence Postale Communale :
Lundi au Vendredi : 9h00 à 12h00
et en accueil téléphonique de 14h00 à 17h00.

ARDENNE METROPOLE

Standard : 03.24.57.83.00
Service EAU : 03.24.57.83.10
Service DECHETS MENAGERS : 03.24.57.83.18

PERMANENCES DES ELUS

La permanence des élus se déroule les 1^{ers} mardis de chaque mois (les RDV sont affichés sur le panneau lumineux) de 18h30 à 19h30.